La détermination du nom anaphorique associatif en moyen français dans *Le Livre des fais et bonnes meurs du sage Roy Charles V* de Christine de Pizan

Małgorzata Posturzyńska-Bosko
Université Marie Curie Skłodowska à Lublin
<margot.bosko@wp.pl>

Résumé

Le présent article porte sur la détermination du nom anaphorique associatif en moyen français d'après l'analyse du *Livre des fais et bonnes meurs du sage Roy Charles V* de Christine de Pizan. La question d'un référent nouveau apporte une restriction: celle de l'emploi de l'article défini dans l'anaphorique. Après avoir observé le texte de Christine de Pizan, les anaphoriques dans la plupart des exemples attestent l'usage du défini. Même si les constructions des anaphores associatives avec l'anaphorique à article zéro ne sont pas fréquentes chez Christine de Pizan, il semble qu'on ne peut pas admettre que l'anaphorique défini seul réponde aux critères de l'associativité. Un substantif désignant une notion générale, plus ou moins abstraite, n'est pas précédé d'un déterminant quand il fonctionne comme sujet, les substantifs en apostrophe ne sont jamais précédés de déterminant, il en est de même de ceux qui entrent dans la structure énumérative binaire formée de *que* + SUBSTANTIF + *que* + SUBSTANTIF enfin, dans un certain nombre de constructions, dans le cas où deux substantifs sont coordonnés, le déterminant n'est pas répété. L'article, encore instable, connaît généralement la répartition actuelle: l'article indéfini extrait un élément d'un ensemble et fait passer du général au particulier; il dénote aussi une première occurrence de l'élément dans le texte; l'article défini opère un mouvement inverse de généralisation et signale qu'il s'agit de la seconde occurrence du nom qu'il introduit.

Mots-clés: Anaphorique associatif, article défini, article zéro, détermination, moyen français.
Reçu: 11.IX.2009 – **Accepté:** 29.XI.2009

Ianua. Revista Philologica Romanica
Vol. 9 (2009): 121–127
ISSN 1616-413X
http://www.romaniaminor.net/ianua/

© Romania Minor

BDD-A5268 © 2009 Romania Minor
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-19 08:46:23 UTC)

Le présent article porte sur la détermination du nom anaphorique associatif en moyen français d'après l'analyse du *Livre des fais et bonnes meurs du sage Roy Charles V* Christine de Pizan. [1] La question d'un référent nouveau apporte une restriction: celle de l'emploi de l'article défini dans l'anaphorique. Après avoir observé les textes de Christine de Pizan, les anaphoriques dans la plupart des exemples attestent l'usage du défini.

Un référent nouveau

Commençons par l'analyse du premier facteur, concernant **un référent nouveau** introduit sur le mode du connu (cf. Kleiber, Schnedecker & Ujma 1994). Les auteurs citent A. Berrendonner qui dit que les anaphores associatives «réfèrent, en les présentant comme déjà connus, à des objets qui n'ont pas été mentionnés explicitement dans le contexte antérieur» (Berrendonner 1994, 82).

Cela paraît assez important quand on analyse le problème d'interprétation que posent les SN définis. Quand nous avons des exemples de type: *On a apporté une victime à l'hôpital. La tête était blessée*, leur définitude ne peut s'expliquer par la description elle-même, puisque ce ne sont pas des SN définis complets, qui comportent l'identité de leur référent, comme les descriptions définies complètes, du type *le directeur du lycée Henri IV à Nancy*. Leur définitude ne s'explique pas par une mention antérieure de leur référent, donc l'analyse du référent nouveau se présente sur le mode du «défini» ou du connu, puisque leur incomplétude exige une saturation référentielle. Ce raisonnement permet de séparer l'anaphore associative des constructions comportant le possessif ou le pronom, comme dans les exemples cités:

(1) a. Les policiers examinèrent la voiture. **Les** roues étaient pleines de boue.
b. Les policiers examinèrent la voiture. **Ses** roues étaient pleines de boue.
c. Les policiers examinèrent la voiture. Les roues **en** étaient pleines de boue.

Dans le cas des anaphores associatives l'identité d'un référent nouveau est donnée **implicitèment** par rapport à la mention antérieure du référent; pendant que l'identité du référent nouveau dans les constructions comportant le possessif ou le pronom est donnée **explicitement** comme dépendante d'un autre référent, par l'intermédiare du possessif ou du pronom.

Autrement dit, l'anaphore associative, parce qu'elle demande que le référent soit interprété comme déjà connu, est en relation indirecte (non coréférentielle) avec son antécédent, alors que les tournures comportant le possessif ou le pronom sont en relation directe (coréférentielle) avec leur antécédent.

1. LFBM = *Le Livre des fais et bonnes meurs du sage Roy Charles V*, éd. Suzanne Solente, Paris, Champion (SHF), 2 volumes, 1936–1940.

© Romania Minor
http://www.romaniaminor.net/ianua/

BDD-A5268 © 2009 Romania Minor
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-19 08:46:23 UTC)

Le postulat de l'interprétation du référent comme déjà connu pose la question de l'aspect défini du référent nouveau introduit. Le critère de la *connaissance* implique *a priori* l'emploi du déterminant défini, par opposition au déterminant indéfini qui introduit un référent nouveau, non connu de l'interlocuteur, et qui semble être exclu du domaine associatif, parce que sa façon d'introduire le référent ne remplit pas les exigences du mode *défini*.

L'emploi exclusif du défini pour introduire le référent dans les anaphores associatives, très défendu par Kleiber (1993), rencontre une opposition assez forte de Charolles (1994), qui n'exclut pas l'emploi des indéfinis. La polémique concerne l'existence d'indéfinis anaphoriques associatifs qui opèrent sur un ensemble restreint et déjà défini, dont le référent nouveau introduit constitue un des éléments. Prenons un exemple (cf. Kleiber, Schnedecker & Ujma 1994, 10):

(2) Les policiers inspectèrent la voiture. **Une** roue était pleine de boue.

Dans cette phrase, le référent du SN indéfini constitue une partie intégrale de la voiture mentionnée et le SN *une roue de la voiture* permet l'interprétation: *une des roues de cette voiture concrète*.

Une telle situation ne met pas en question l'exclusivité de l'emploi des définis dans les anaphores associatives, mais au contraire, elle prouve que dans le cas des indéfinis de ce type (*une patte* pour *le chien*, *une page* pour *le livre*) le critère de la définitude reste sauvé. Les SN ne sont donc pas par eux-mêmes, inducteurs d'une interprétation associative; il peut se faire que dans certains emplois, leur interprétation amène à la construction d'une relation référentielle de caractère associatif (du type *partie/tout*) mais cette relation n'est que conjoncturellement associative, elle n'a aucun caractère de nécessité, comme c'est le cas avec les SN définis. En reprenant les règles de l'emploi de l'indéfini d'après Kleiber, Schnedecker & Ujma (1994), on peut constater que:

– l'indéfini associatif *un* N est possible dans les cas où le pluriel défini *les* N lui correspond et tous les deux se situent dans le même site associatif:

(3) a. On m'a rendu le livre. **Une** page était tachée.
b. On m'a rendu le livre. **Les** pages étaient tachées.

– l'indéfini associatif *un* N est exclu dans le cas où le singulier défini *le* N se situe dans le même site associatif:

(4) a. ? Nous arrivâmes dans un village. **Une** église [= 'une église du village'] était située sur une butte.
b. Nous arrivâmes dans un village. **L'**église était située sur une butte.
c. * J'ai remarqué une voiture. **Un** volant était en bois.
d. J'ai remarqué une voiture. **Le** volant était en bois.

L'anaphore associative consiste en établissement d'un lien avec le SN — source, auquel sont rattachés les SN anaphoriques. Cela est commun à tous les anaphoriques, mais la particularité des anaphores associatives réside dans

BDD-A5268 © 2009 Romania Minor
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-19 08:46:23 UTC)

le fait qu'il n'y a pas coréférence entre l'anaphorisant et l'anaphorisé. L'anaphore associative se sépare donc aussi bien des expressions indéfinies qui renvoient a des entités totalement nouvelles (Kleiber 1990) que des expressions anaphoriques coréférentielles qui renvoient à un référent déjà mentionné dans le texte. De plus, l'incomplétude ou dépendance interprétative et la disjonction référentielle constituent les traits spécifiques de l'anaphore associative. Cette incomplétude est soulignée par Kleiber, Schnedecker & Ujma (1994, 32): «les expressions anaphoriques sont des expressions incomplètes qui nécessitent le recours à l'information présente antérieurement dans le discours.»

Même si les constructions des anaphores associatives avec l'anaphorique à article zéro ne sont pas fréquentes dans les textes de Christine de Pizan, il semble qu'on ne peut pas admettre que l'anaphorique défini seul réponde aux critères de l'associativité. Il s'agit surtout du fait qu'en moyen français, l'absence d'article était beaucoup plus fréquente qu'en français moderne. En moyen français, dans la majorité des textes, le substantif est employé sans déterminant; ce phénomène est lié soit à la fonction syntaxique du substantif, soit à la catégorie sémantique à laquelle il appartient.

L'article, encore instable, connaît généralement la répartition actuelle: l'article indéfini extrait un élément d'un ensemble et fait passer du général au particulier; il dénote aussi une première occurrence de l'élément dans le texte; l'article défini opère un mouvement inverse de généralisation et signale qu'il s'agit de la seconde occurrence du nom qu'il introduit.

La question d'un référent nouveau apporte encore une restriction: celle de *l'emploi de l'article défini* dans l'anaphorique. La conception étroite, majoritaire, ne reconnaît comme anaphore associative que les SN définis.

Pour Kleiber (1992), il semble raisonnable de restreindre l'appellation d'anaphore associative aux anaphores indirectes introduites par l'article défini; lui et d'autres chercheurs voient dans l'article défini un marqueur d'unicité existentielle qui présente l'entité dénotée comme étant la seule à vérifier le contenu descriptif N ou N + MODIFICATEUR. Galmiche (1989, 22) l'explique ainsi: «que l'on s'inspire des approches logiques ou que l'on reprenne les descriptions traditionnelles (ou que l'on se tourne tout simplement du côté du *bon sens*), on retrouve un facteur commun: un syntagme défini indique qu'il y a un —et un seul objet—, qui correspond à la description utilisée.» Autrement dit, si nous avons les phrases suivantes:

(5) a. J'ai acheté un stylo, mais j'ai déjà tordu *la plume*.
b. Les policiers inspectèrent la voiture. *Les roues* étaient pleines de boue.
c. Il s'abrita sous un vieux tilleul. *Le tronc* était tout craquélé.

on peut constater qu'à chaque fois l'entité (ou les entités) dénotée(s) par l'expression anaphorique *la plume*, *les roues*, *le tronc*, est la seule entité à être ou à vérifier N à l'intérieur de l'entité dénotée par l'antécédent, à savoir, *le stylo*, *la voiture*, *le tilleul*.

Après avoir observé les textes de Christine de Pizan, les anaphoriques dans la plupart des exemples attestent l'usage du défini:

© Romania Minor
http://www.romaniaminor.net/ianua/

BDD-A5268 © 2009 Romania Minor
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-19 08:46:23 UTC)

(6) «Grant debonnareté fu à nostre roy, quant **son barbier**, une foiz, li faisoit sa barbe, reempli de trop osée presompcion et mauvaise convoitise, mist **la main** en la gibissiere du [...]» (LFBM I, p. 71)

(7) «[...] si comme Valere raconte de Polemon le philosophe, lequel, en sa jeunece, fu sanz nul frain habandonnez à luxure et à toute dissolue vie. Si advint un jour, comme il se fust levez pour aler en la taverne, encore estoit matin, si passa par devant **l'escole** Senocrate, qui lisoit alors sa leçon, et comme il entrast et s'assist entre *les disciples*, Senocrates, qui vid qu'il avoit le chappel ou chief, et son maintien desordenné, laissa le propos de quoy il disputoit et se va tourner aux vertus, et comment vie d'omme doit estre autre que de beste.» (LFBM I, p. 29)

Il y a également des exemples, où le rôle de l'anaphorique est joué par les SN avec article zéro:

(8) «[...] après, petit à petit, recevant la doulceur de l'air avec la ceve de l'arbre [reprise anaphorique fidèle du mot **arbre** placé huit lignes avant], croiscent yceulz boutons, tant qu'ilz sont espaniz et font **fleurs** plaisans et delictables, et ycelle doulce saison leur procure **fueilles** avec la fleur, qui peut estre pris par l'adolescence de l'omme [...]» (LFBM I, p. 33)

(9) «A Noyon vint; au devant li alerent l'evesque, **chappitre** et **bourgois**, à grant compagnie, et lui firent la reverence, et presens li firent [...]» (LFBM II, p. 92)

Les cas les plus fréquents de l'omission de l'article en moyen français sont analysés par Marchello-Nizia (1992, 109–112): assez souvent, un substantif désignant une notion générale, plus ou moins abstraite, n'est pas précédé d'un déterminant quand il fonctionne comme sujet, les substantifs en apostrophe ne sont jamais précédés de déterminant, il en est de même de ceux qui entrent dans la structure énumérative binaire formée de *que* + SUBSTANTIF + *que* + SUBSTANTIF; enfin, dans un certain nombre de constructions, dans le cas où deux substantifs sont coordonnés, le déterminant n'est pas répété.

Il y a, bien sûr, d'autres cas de l'omission de l'article en moyen français,[2] mais, de manière générale, l'opposition entre l'absence et la présence d'un déterminant commence à prendre sa pleine signification; Skrelina & Čebelis (1992, cité par Skrelina & Čebelis 1972, 118) font une hypothèse sur cette opposition: «Le fonctionnement du degré zéro révèle partout des régularités strictes de grammaire. [...] le fonctionnement du degré zéro entraîne inévitablement le renforcement de la forme grammaticale du syntagme nominal (article, négation, comparaison, apostrophe) où le virtuel est grammaticalement englobé par la proposition entière ou par le segment correspondant. Ainsi nous semble-il que la théorie du degré zéro doit être appliquée à la langue française surtout des XIV^e^ et XV^e^ siècles, quand la perte définitive de la flexion fera de l'article l'actualiseur essentiel du nom. A ce moment, l'absence d'article, ou le degré

2. Pour plus de détails, voir Bazin-Tacchella (2001) et Skrelina & Čebelis (1972).

BDD-A5268 © 2009 Romania Minor
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-19 08:46:23 UTC)

zéro, s'opposera à la présence d'article; l'opposition des formes non articulée et articulée sera alors fonctionnelle.»

L'article, encore instable, connaît généralement la répartition actuelle: l'article indéfini extrait un élément d'un ensemble et fait passer du général au particulier; il dénote aussi une première occurrence de l'élément dans le texte; l'article défini opère un mouvement inverse de généralisation et signale qu'il s'agit de la seconde occurrence du nom qu'il introduit (Bazin-Tacchella 2001, 51). Revenons à l'exemple (10) où deux substantifs sont coordonnés et le déterminant n'est pas répété:

(10) «A Noyon vint; au devant li alerent **l'evesque**, **chappitre** et **bourgois**, à grant compagnie, et lui firent la reverence, et presens li firent [...]» (LFBM II, p. 92)

l'absence de l'article devant les occurrences *chappitre* et *bourgois*, dans ce cas-là, précédés de l'occurrence *evesque* munie d'article défini, s'explique par la coordination des substantifs de la même valeur rhématique; la coordination seule implique l'égalité du fonctionnement des éléments dans la proposition. Il nous semble qu'on peut traiter dans cet exemple les anaphoriques en construction avec l'article zéro comme des anaphoriques avec l'article défini. La structure de l'exemple (10) est la même que dans l'exemple suivant, mais celui-ci, à son tour, ne présente pas d'absence d'article:

(11) «A ce propos que le roy Charles amast science et l'estude, bien le moustroit à tres amée fille l'**Université** des clercs de Paris, à laquelle gardoit entierement les privileges et les franchises, et plus encore lui en donnoit, et ne souffrist que ilz leur fussent enfrains; la congregation des clers et de l'estude avoit en grant reverence; **le recteur**, **les maistres** et les clers solempnelz, dont y a maint, mandoit souvent pour ouir la dottrine de leur science [...]» (LFBM II, p. 46)

Peut-on chercher la réponse à la question, pourquoi les mêmes structures propositionnelles régissent un emploi différent de l'article, dans le cas de l'instabilité générale de l'emploi de l'article en moyen français? Faute de réponse exhaustive, il faut nous contenter de la constatation que l'anaphorique en moyen français peut fonctionner avec l'article zéro.

Références

Bazin-Tacchella, Sylvie (2001): *Initiation à l'ancien français*. Paris: Hachette.

Berrendonner, Alain (1994): «Anaphore associative et méréologie.» *Recherches sur la Philosophie et le Language* 16:81–98.

Charolles, Michel (1994): «Anaphore associative, stéréotype et discours.» In: Catherine Schnedecker, Michel Charolles, Georges Kleiber & Jean David [ed.], *L'anaphore associative: Aspects linguistiques, psycholinguistiques et automatiques*, (Recherches Linguistiques, XIX). Paris : Klincksieck, 67–90.

© Romania Minor
http://www.romaniaminor.net/ianua/

BDD-A5268 © 2009 Romania Minor
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-19 08:46:23 UTC)

Galmiche, Michel (1989): «À propos de la définitude.» *Langages* 94:7–37.

Kleiber, Georges (1990): «Sur l'anaphore associative: article défini et adjectif démonstratif.» *Rivista di Linguistica* 2 (1): 155–174.

——— (1992): «Anaphore associative et inférences.» In : Jean-Emmanuel Tyvaert [ed.], *Lexique et inférence(s)*. Paris: Klincksieck, 175–201.

——— (1993): «Anaphore associative, pontage et stéréotypie.» *Linguisticæ Investigationes* 17 (1): 35–82.

Kleiber, Georges ; Schnedecker, Catherine ; Ujma, Laurence (1994): «L'anaphore associative, d'une conception à l'autre.» In : Catherine Schnedecker, Michel Charolles, Georges Kleiber & Jean David [ed.], *L'anaphore associative: Aspects linguistiques, psycholinguistiques et automatiques*, (Recherches Linguistiques, XIX). Paris: Klincksieck, 5–64.

Marchello-Nizia, Christiane (1992): *Histoire de la langue française aux* xiv^e^ *et* xv^e^ *siècles*. Paris: DUNOD.

Skrelina, Louise ; Čebelis, Dangerutis (1972): «La détérmination du nom en ancien français.» *Romania* 93:289–302.

Małgorzata Posturzyńska-Bosko
Uniwersytet Marii Curie-Skłodowskiej w Lublinie
Instytut Filologii Romańskiej
Plac Marii Curie-Skłodowskiej 4a, pokój 415
Lublin (Polska / Pologne)

BDD-A5268 © 2009 Romania Minor
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-19 08:46:23 UTC)